



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 06\_2023\_59

L'An deux mil vingt-trois, le 4 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 29/11/2023

DATE D’AFFICHAGE : 29/11/2023

Membres élus en fonction : 19    Nombre de présents : 14    Nombre de votants : 17    Quorum : 10

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, M. Hugues MASLARD, Mme Virginie CORDIER, Mme Isabelle FLORY, M. Arnaud CHERON, M. Christian TANAÏS, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Joseph AFONSO, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, M. Richard PELISSERO, M. Valéry LAURENT.

**Excusé(es) représenté(es) :** Mme Isabelle ARMAND procuration à Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, Mme Manuella SAINTEROSE procuration à M. Joseph AFONSO, M. Thierry ETIENNE procuration à M. Christian TANAÏS.

**Absents(es) :** M. Louis BREC, Mme Stéphanie MARTINI.

**Secrétaire de Séance :** M. Christian TANAÏS.

**OBJET :** APPROBATION DU PLAN VELO DE LA COMMUNE DE VILLEJUST.

Afin de renforcer la pratique du vélo à Villejust et faire cohabiter vélos, piétons et voitures, il a été élaboré un plan vélo à travers de nombreuses réunions avec le cabinet d'étude TTK et en concertation avec les villejustiens. Il est demandé aux conseillers municipaux de l'approuver et d'autoriser Monsieur le maire à solliciter les subventions nécessaires.

**VU** le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment l'article L 2122-22-4 ;

**VU** les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur ;

**VU** la délibération du Conseil régional d'Ile de France CR2017-77 du 19 mai 2017 relative au Plan Vélo Régional ;

07/12/2023

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le **07 DEC. 2023**

Bremer  
Levallois

ID : 091-219106663-20231204-DELCM06\_2023\_59-DE

**VU** la délibération 2018-199 du Conseil Communautaire du 27 juin 2018 portant approbation du schéma directeur des circulations douces et de son programme triennal d'investissement 2018-2020 ;

**VU** la délibération n° CM07-2021-069 en date du 10 avril 2021 autorisant le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande relative à la révision du schéma directeur communautaire des circulations douces et à l'actualisation ou l'élaboration des plans vélos communaux ;

**CONSIDERANT** que la ville de Villejust porte une politique ambitieuse en faveur des modes de déplacement doux ;

**CONSIDERANT** que cette politique se traduit notamment par le développement et la promotion du vélo sur le territoire communal ;

**CONSIDERANT** la volonté de la ville de disposer d'un plan vélo ;

**CONSIDERANT** l'opportunité de bénéficier d'une aide de la Région Ile-de-France et de toutes autres institutions sous forme de subvention ;

**CONSIDERANT** l'avis de la commission municipale finances et moyens généraux en date du 29 novembre 2023 ;

**CONSIDERANT** le rapport de Monsieur Le Maire ;

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**APPROUVE** le plan vélo de la Commune de Villejust

**AUTORISE** le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

*Ainsi fait et délibéré aux  
Jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
A Villejust, le 04/12/2023*

*Le Maire,  
Igor TRICKOVSKI*

